

mot de la Rédaction

Deux ans se sont écoulés depuis la réorganisation et la nouvelle orientation du *Bulletin de l'ACBLF* devenu *Documentation et bibliothèques*. Le mot de la Rédaction de la livraison de mars 1973 en expliquait les motifs.

Ce numéro comporte, lui aussi, un certain nombre de modifications que vous constaterez en le feuilletant; nous désirons vous informer de celles moins apparentes qui apporteront des changements plus sensibles à moyen terme.

Des transformations amorcées en 1973, plusieurs lecteurs ont retenu le changement de nom. Pour le comité de rédaction de l'époque, ce geste mettait fin à ce qu'avait été le *Bulletin de l'ACBLF*, c'est-à-dire, le véhicule ou l'organe officiel des prises de position de l'Association; c'était surtout, pour le comité de rédaction, l'occasion d'obtenir l'autonomie nécessaire à la mise sur pied d'une revue québécoise et scientifique de bibliothéconomie qui ne refléterait pas nécessairement les tiraillements quotidiens des membres de l'Association, *Les Nouvelles* de l'ASTED constituant le moyen de diffusion approprié. Nous savons gré aux divers conseils d'administration de l'ASTED d'avoir permis cette orientation et surtout d'avoir évité directement ou indirectement toute intervention pour orienter la politique rédactionnelle de la revue.

Au contraire, ces derniers ont bien compris notre intention puisqu'ils nous ont donné des moyens accrus principalement en retenant les services, à titre de permanent de l'Association, d'un responsable des publications qui a pour tâche, en ce qui a trait à *Documentation et bibliothèques*, d'agir comme secrétaire à la rédaction. Ceux qui ont déjà été reliés de près à la publication d'un périodique connaissent les incidences d'une telle mesure.

Par surcroît, cette fonction est assumée par Denis Rousseau qui connaît bien *Documentation et bibliothèques* — son évolution; ses étapes de publication; les rapports entre l'imprimeur, le graphiste et le publicitaire — puisqu'il était président de notre comité de rédaction depuis quelques années et qu'il a été un des principaux responsables de la métamorphose qui s'est opérée à la revue. C'est avec regret que nous avons été forcés d'accepter sa démission à titre de président, heureux toutefois de le compter encore dans l'équipe de rédaction à un rôle tout aussi essentiel.

L'arrivée d'un secrétaire permanent à la rédaction a entraîné une nouvelle répartition du travail des membres de la Rédaction puisqu'ils sont libérés de tâches très accaparantes. Dans l'espoir de mieux répondre aux aspirations du milieu, le comité a été élargi tant sur le plan géographique qu'au niveau des secteurs représentés et chacun des rédacteurs s'est vu confier la responsabilité de suivre les activités de certains domaines de la bibliothéconomie québécoise et internationale, afin d'apporter au comité de rédaction les préoccupations et les recherches de l'ensemble de la profession. Dans ce même esprit, il lui sera plus loisible d'assister à des séances de travail du comité avec des personnes-ressources de champs plus spécialisés de la bibliothéconomie ou de disciplines connexes dans le but de publier une revue équilibrée et répondant aux attentes de ses lecteurs.

A ces mesures de régie interne, s'ajoutent des modalités de fonctionnement dont les auteurs d'articles seront saisis au moment de la commande des textes. Vous constaterez également que les résumés d'articles apparaissent en deux langues autres que celle du texte de l'auteur pour répondre à une recommandation de l'Unesco émise lors du colloque des rédacteurs de